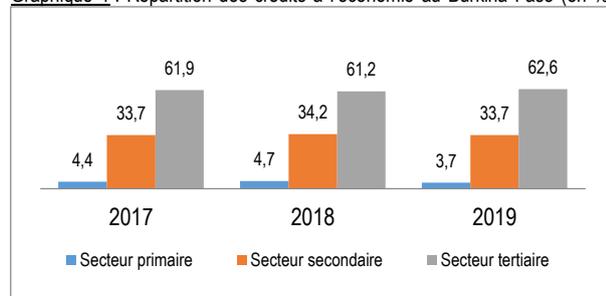


Agriculture burkinabè : la Banque agricole pourrait-elle relever le défi ?

Adama ZERBO – adamazerbo@yahoo.fr & Lamine SAVADOGO – laminesava@gmail.com

Selon les statistiques de la BCEAO, les crédits à l'économie du Burkina Faso sont passés de 1897,2 milliards de FCFA à fin décembre 2015 à 2433,5 milliards de FCFA à fin décembre 2019. Ainsi, selon les données de la Banque mondiale (WDI 2020), le taux de crédit à l'économie burkinabè s'est situé à 34% en 2017, contre une moyenne d'environ 63% pour les pays d'Afrique subsaharienne. Alors, le financement de l'économie nationale demeure un défi majeur au Burkina Faso.

Graphique 1 : Répartition des crédits à l'économie au Burkina Faso (en %)



Source : BCEAO, mai 2020. Rapport annuel 2019.

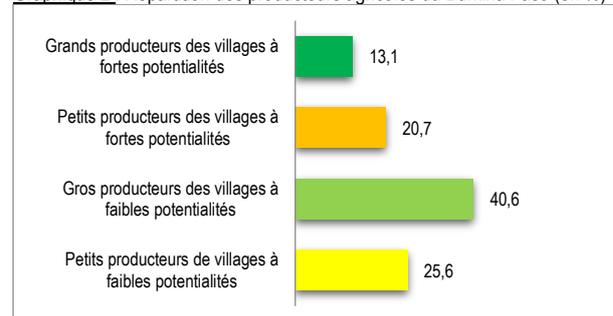
Le défi du financement est encore plus important pour le secteur primaire (agro-sylvo-pastoral) qui bénéficie de moins de 5% des crédits à l'économie, pour une contribution de plus de 20% au PIB. En 2019, le taux de crédit au secteur primaire s'est situé à 4,7%, contre 36,5% pour le secteur tertiaire qui a bénéficié de 62,6% des crédits à l'économie.

Pour relever ce défi d'accès au crédit du secteur agro-sylvo-pastoral, l'Etat burkinabè a créé en 2019, la Banque agricole du Faso (BADF). Cependant, la réglementation bancaire de l'UEMOA ne prévoit pas de dérogations pour les banques ayant des objectifs spécifiques. Ainsi, (i) avoir une existence légale, (ii) disposer d'informations comptables et financières fiables, (iii) avoir des garanties et (iv) faire la preuve de la rentabilité de son exploitation sur la durée restent les conditions minima d'accès des exploitations agricoles au crédit bancaire.

Au regard de ces conditions d'accès au crédit bancaire et du caractère fortement informel du secteur agricole burkinabè, la très grande majorité des exploitants agricoles ne pourront pas accéder au crédit à la BADF. Pour résoudre ce problème, l'Etat a créé, en juillet 2020, le Fonds de développement agricole (FDA). Logé au sein de la BADF, le FDA se veut « un guichet de facilitation

d'accès au crédit pour les producteurs au Burkina Faso », destiné au financement de toutes les activités agricoles. Pour la période 2021-2025, l'Etat envisage approvisionner le FDA à hauteur de 1,35 milliards de FCFA dès 2021.

Graphique 2 : Répartition des producteurs agricoles du Burkina Faso (en %)



Source : MAAH, Février 2021, Burkina Faso.

La mise en place de ces instruments financiers constitue une avancée majeure pour le secteur agricole. Cependant, des défis importants restent à relever pour lui assurer durablement un financement adéquat.

Le premier défi a trait à la déconcentration de la BADF et de son guichet FDA afin d'améliorer leur taux de pénétration géographique et faciliter l'accès physique de sa population cible qui est à grande majorité rurale.

Le deuxième défi est relatif à la gouvernance de la BADF et du FDA, étant donné la forte présence de l'Etat et d'acteurs politiques dans cette banque. Ainsi, la Commission bancaire, la BCEAO et le Trésor burkinabè doivent particulièrement veiller sur la BADF afin de prévenir les éventuels problèmes de gouvernance.

Le troisième défi concerne la modernisation des exploitations agricoles, afin qu'elles soient capables d'accéder directement au crédit bancaire à moyen terme, sans passer par un guichet de facilitation ; ce qui leur ouvrirait plus de possibilités de financement. Cette modernisation passe notamment par (i) l'accroissement de la proportion d'exploitants formés et outillés aux nouvelles techniques agricoles, ainsi qu'aux bonnes pratiques de gestion et de gouvernance des exploitations et coopératives agricoles, (ii) la maîtrise de l'eau afin d'améliorer la résilience des activités agricoles aux changements climatiques, (iii) la mécanisation agricole et (iv) un plus grand accès au marché (commercialisation et transformation).